

23-01-2017

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 23 JANVIER 2017 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseilAudrey Boisjoly
Marcel DubeauFrançoise Geoffroy
Maryse GougerPierre Lépicier
Sylvain Trudel

Sous la présidence du maire, M. Martin Desroches.
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

**L'AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ SIGNIFIÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL TEL QUE
REQUIS À L'ARTICLE 153 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC.**

LE MAIRE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 20 H.

031-2017

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Renouvellements d'adhésion à l'ADMQ;
4. Chargeuse sur pneus Caterpillar – Achat de pneus neufs auprès de Pneus Villemaire;
5. Mise aux normes des ouvrages de traitement des eaux usées – Équipements lot n° 1 :
- Acceptation du cahier de charges n° TP-MR02.11-2017 et appel d'offres;
6. Embauche du directeur au Service des communications, des loisirs et de la culture;
7. Skatepark – Étude géotechnique et caractérisation environnementale - Proposition de Solmatech;
8. Tourisme Lanaudière – Renouvellement d'adhésion 2017;
9. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**Item 2**

Période de questions

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

032-2017

ADMQ – Cotisations 2017

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu de payer les frais de cotisations et d'assurances 2017 à l'ADMQ pour le directeur général et son adjoint, selon les coûts suivants :

MEMBRES	COTISATIONS AVANT TAXES	ASSURANCES	TOTAL
René Charbonneau	423,00 \$	348 \$	771,00 \$
Jeannoé Lamontagne	445,00 \$	348 \$	793,00 \$
COÛT TOTAL AVANT TAXES			1 564,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

033-2017

Travaux publics
- Chargeuse sur pneus
- Achat de pneus

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicié appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser l'achat de 4 pneus auprès de la compagnie Pneus Villemaire en autorisant une dépense de 7 958,80 \$ avant taxes. Cette dépense est prise à même les surplus accumulés du fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

034-2017

Mise aux normes des ouvrages de traitement des eaux usées
- Lot 1 : Préachat équipements
- Cahier de charges et appel d'offres sur SEAO

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par la conseillère Audrey Boisjoly, il est résolu :

1. d'accepter le cahier des charges n° TP-MR02.11-2017 sur la mise aux normes de la station d'épuration – Lot 1 – Préachat des équipements de prétraitement des eaux usées;
2. de faire paraître un appel d'offres dans un journal distribué sur le territoire de la municipalité et sur le SEAO, soit le système électronique d'appel d'offres reconnu du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

035-2017

Service des communications, des loisirs et de la culture
- Embauche du directeur

CONSIDÉRANT la résolution n° 408-2016 (parution d'une offre d'emploi pour la création d'un poste de directeur ou directrice du Service des communications, des loisirs et de la culture);

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M. Mathieu Marsolais est retenue suite au processus de sélection;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu que :

1. M. Mathieu Marsolais soit embauché à compter du 20 février prochain à titre de directeur du Service des communications, des loisirs et de la culture;
2. Le maire et le directeur général soient autorisés à signer un contrat de travail avec lui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

036-2017

Parc de planche à roulettes
- Étude géotechnique et
caractérisation environnementale

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicié appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de mandater la firme Solmatech inc. pour la réalisation d'une étude géotechnique et caractérisation environnementale (dossier n° LOEQ01.31-2017) en prévision des travaux de construction d'un parc de planche à roulettes, selon des honoraires professionnels de 6 300,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

037-2017

Tourisme Lanaudière
- Adhésion 2017

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par la conseillère Audrey Boisjoly, il est résolu d'autoriser une dépense de 580,00 \$ avant taxes pour renouveler l'adhésion de la Municipalité à Tourisme Lanaudière, pour un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

038-2017

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau, il est résolu qu'à 20 h 05, la présente séance soit levée.

Martin Desroches
Maire

René Charbonneau
Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Martin Desroches, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».